

Joutes, sport et tradition

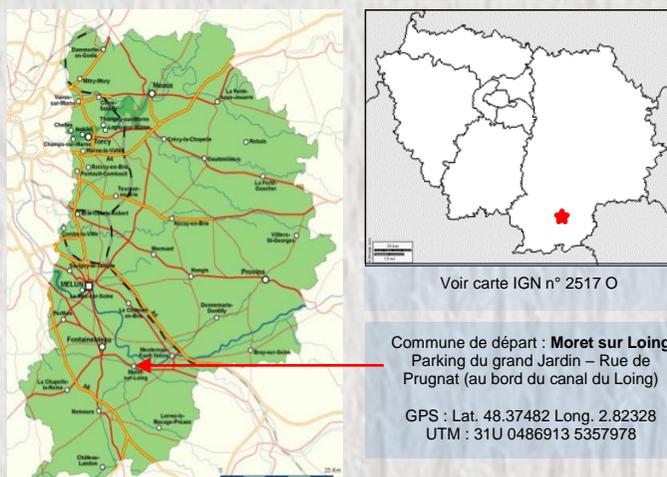
Riche de son histoire étroitement liée à l'eau, Saint Mammès perpétue quelques traditions dont la plus connue reste les joutes nautiques, sport emblématique de la commune. Perché sur la plate forme à l'arrière du bateau (trinquet), les jouteurs s'affrontent comme à la fin du XIX ème siècle. Le combat ressemble aux joutes du Moyen- Âge et si vous flânez le long des quais de Saint-Mammès, le dimanche après-midi dès la mi-juin vous pourrez assister à un entrainement ou à une compétition.

Crée en 1884, le club, membre de la Fédération Française de Joutes depuis 1960, s'attache à conserver l'aspect folklorique de ce sport, tout en s'imposant au plus haut niveau sportif, avec de multiples champions de France.



Confluent de la Seine et du Loing à Saint-Mammès – Photo O.T ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n° 2517 O

Commune de départ : Moret sur Loing
Parking du grand Jardin – Rue de Prugnat (au bord du canal du Loing)

GPS : Lat. 48.37482 Long. 2.82328
UTM : 31U 0486913 5357978

Accès : Moret-sur-Loing, à 10 km à l'est de Fontainebleau par la D606

Informations pratiques : Tous commerces, pharmacie

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de déchets.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Mars 2021 -



Moret-sur-Loing / Saint Mammès Batellerie et forêt



Canal du Loing - Photo O.T ©

Partez à la découverte de la vie des bateliers au confluent de la Seine et du Loing. Vous en verrez peut-être sur leur péniche, qu'elle soit à quai ou au passage d'une écluse.



8,8 km



3 h 00



Jaune



Facile

Batellerie et forêt

- 1 Du parking, prendre à droite le chemin de halage (musée du vélo). Franchir le pont et tourner à gauche, rue Théo-Bonhomme. Elle monte sur le plateau. Sous la ligne à haute tension, continuer tout droit par le chemin et, à l'orée du bois, virer à droite. Le sentier serpente en sous-bois. Emprunter le pont qui enjambe la voie ferrée.
- 2 Descendre la rue à droite. Tourner à gauche rue des Prés.
- 3 20m après le rond-point, tourner à droite et entrer dans le parc. Prendre à gauche le sentier qui traverse l'aire de pique nique le long de la Seine. Continuer en direction du pont. Descendre sur le quai (sur le mur, cinq croquis du peintre Sisley) puis remonter sur le trottoir pour traverser le quai de la Croix-Blanche puis la rue Grande. De la place Eugène-Renoud-Bernard, longer la Seine (sur le muret, céramiques représentant les sites les plus significatifs des voyages des mariners).
- 4 Passer devant l'embarcadère et atteindre le confluent de la Seine et du Loing. Remonter le Loing en empruntant le trottoir de gauche. Suivre la rue du Passeur à gauche, la large venelle, la rue de Fleury à droite, puis s'engager à gauche dans la sente (signalisation au sol du circuit des mariners par des ancres en laiton, entre les venelles et les quais). Prendre la troisième venelle à droite, la rue Alfred-Pierrard à droite, la rue de Fleury à gauche, puis tourner à droite pour accéder à la promenade de la Bourse.
- 5 Entrer par la porte en pierre, et suivre le parcours thématique de la batellerie qui aboutit au bord du Loing. Longer la rivière à gauche, passer sous le viaduc et continuer jusqu'au pont routier.
- 6 Passer sous celui-ci, monter l'escalier à gauche, franchir le pont et descendre à gauche pour accéder à la rive ouest du canal. Suivre le chemin de halage pour revenir au parking.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".